



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisses d'épargne et de prévoyance

Question écrite n° 48275

Texte de la question

M. Frédéric de Saint-Sernin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'inquiétude des petits épargnants concernant un projet de modification des statuts des caisses d'épargne. Il lui rappelle que le Centre national des caisses d'épargne (Concep) a adopté, le 4 décembre 1996, un projet visant à transformer les caisses d'épargne en société anonyme coopérative avec un conseil de surveillance et un directoire. En outre, ce projet envisage la création de fondations, chargées d'une mission sociale, qui deviendraient actionnaires de leur caisse d'épargne, à hauteur de 30 à 35 % du capital. Cependant, la création de ces fondations ne semble guère rassurer les petits épargnants qui craignent que la vocation sociale des caisses d'épargne disparaisse et que les emplois soient menacés dans ces établissements financiers. En conséquence, soucieux de rassurer ses interlocuteurs, il lui demande de lui faire part de l'état d'avancement des réflexions des pouvoirs publics et des partenaires sociaux sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. de Saint-Sernin Frédéric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48275

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 633